

Bref rapport de la table ronde "POLITIQUE DE VOISINAGE" (GdT 8)

La table ronde était présidée par Mme Françoise Grossetête, MdPE.

Dans son introduction elle a souligné que la politique de voisinage n'est pas une certaine forme de pré-adhésion à l'UE. Nous devons réfléchir sur le contenu de la politique de voisinage et sur les moyens et directions pour l'approfondir. L'Europe ne doit pas présenter un carotte d'orée avec un bâton derrière. La politique de voisinage doit se fonder sur des intérêts mutuels.

Monsieur Ivan Hodac, Secrétaire Général de l'ACEA (Association de Constructeurs Européens d'automobile) a abordé le sujet du point de vue du secteur privé. L'industrie demande de la stabilité politique comme condition préalable pour les investissements. Une politique de voisinage adéquate doit contribuer à trois objectifs: une ouverture réciproque des marchés, une grande zone de libre commerce et éviter le dumping social. Nous avons besoin de structures et de simplification (PDV, Mer Noire, programmes méditerranéens, etc.)

Monsieur Tale Heydarov, Président de TEAS (The European Azerbaijan Society) a souligné que son pays est un partenaire très important pour l'UE. L'Azerbaïdjan est un pays avec une croissance du PIB très élevée. Le pays est un des majeurs exportateurs de gaz naturel et un "hub" pour le transport d'énergie entre l'UE et l'Europe de l'Est /Asie centrale. Dans le domaine d'énergie l'Azerbaïdjan est par conséquent un partenaire stratégique entre l'UE, le Caucase et l'Asie centrale.

Pour monsieur Khader Bichara, professeur en sciences politiques, sociales et économiques à l'Université catholique de Louvain, la politique de voisinage est une exportation de gouvernance. La politique de voisinage est une situation entre le "partnership" et le "membership". En plus elle est bilatérale. L'Union pour la Méditerranée est une forme de et complémentaire à la politique de voisinage.

Madame Pascale Joannin (Directeur Général de la Fondation Robert Schuman) a souligné que la politique de voisinage doit avoir une stratégie d'influence et un calendrier. Elle s'est concentrée sur la politique de voisinage pour l'Ukraine, qui jusqu'à présent a manqué une stratégie, un calendrier et des résultats.

Pour monsieur Manfred Scheich, Ambassadeur de l'Institut Autrichien pour la Politique de Sécurité Européenne, il y a 2 présomptions pour la politique de voisinage: les objectifs de l'UE sont plus au moins les mêmes que les objectifs des derniers élargissements, et l'instrument de l'élargissement est arrivé à ses limites; donc en principe plus de nouvelles adhésions. Par conséquent la politique de voisinage doit permettre à nos voisins de participer à certains intérêts de l'UE. Nous devons abandonner la "politique de la carotte d'orée": les deux partenaires, l'UE d'un côté et les pays de la PDV de l'autre doivent avoir des intérêts pour entrer dans une coopération.

Après une vive discussion et échange de vues, monsieur Staffan Jerneck, Directeur du CEPS (Centre for European Policy Studies) a résumé les conclusions:

- la politique de voisinage n'est pas une étape intermédiaire vers l'adhésion à l'UE
- dans la politique de voisinage la réciprocité et la stabilité politique sont extrêmement importants. L'objectif majeur de la politique de voisinage est la stabilité
- il n'y a pas une seule politique de voisinage, il faudra différencier selon le pays mais dans un cadre général, donc nous devons discuter du contenu et du calendrier
- ce cadre général doit être mis en place par l'UE et ne peut pas être une nouvelle structure institutionnelle

Guy Korthout